

Réglement général de service pour la gendarmerie nationale, à pied et à cheval, organisée dans les départements de l'Ouest, formant les 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires...avec les changements résultant du mode administratif et judiciaire, établi d'après la constitution de l'an 8, par le citoyen L Wirion, général de brigade

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Réglement général de service pour la gendarmerie nationale, à pied et à cheval, organisée dans les départements de l'Ouest, formant les 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires...avec les changements résultant du mode administratif et judiciaire, établi d'après la constitution de l'an 8, par le citoyen L Wirion, général de brigade

Auteur(s) : Wirion, Louis (1764-1810)

Autre(s) responsabilité(s) : Chausseblanche, Michel (1756?-1822) (Imprimeur)

Publication : A Rennes, de l'Imprimerie de Chausseblanche. An 8e

Description matérielle : 1 vol. (607 p.) ; in-8

Titre figurant sur une autre page de titre : [Code de la Gendarmerie nationale. An 8e.]

Sujet - Collectivité : France Gendarmerie nationale.

Sujet - Nom commun : Droit militaire

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800

Lieu de publication, de représentation : Rennes